### Procédure SDV 20245036 pour la vente des machines d'atelier à Melsbroek

#### 1. Résumé de la procédure de vente

- Procédure appliquée service responsable § 2
- § 3 Publicité - mise à disposition des documents réglant la vente
- § 4 § 5 § 6 Conditions de participation – informations à fournir par les candidats acheteurs
- Inspection du matériel à vendre par les candidats acheteurs
- Réception des offres
- § 7 § 8 Critère d'attribution
- Attribution
- § 9 Paiement
- § 10 Enlèvement du matériel
- § 11 Mesures d'office
- § 12 Garantie
- § 13 Litiaes

### Procédure appliquée – service responsable

- a. La vente du matériel décrit en annexe B sera une vente publique de lots de machines d'atelier à Melsbroek.
- b. Ceci implique qu'il n'y aura pas de négociations et que le prix sera le seul critère d'attribution.
- Le montant de l'offre retenue sera augmenté de 15% de frais additionnels.
- Il est à remarquer:
  - que le démontage, le démantèlement, l'emballage, le chargement et le transport sont à charge de l'acheteur.
  - que le matériel est vendu dans l'état dans lequel il se trouve sans garantie.
- e. Le service responsable pour la présente vente et auquel toute correspondance doit être envoyée est:

MRMP SERVICE DES VENTES /(SDV-D) Bloc 4 D/ Étage 2/ Local 46

Quartier Reine Elisabeth

Rue d'Evere 1

**BOX 29** 

1140 - EVERE Belgique

E-mail: mrmp-sales@mil.be Site web: www.mil.be/sales

Responsable de la vente (au sein du Service des Ventes):

FRANCOPHONE:

MOUTHUY Fabien

Adjudant

Tel: 0032 2 441 67 03 (direct)

E-mail: mrmp-sales@mil.be

<u>NÉERLANDO</u>PHONE:

**FOLLET Bram** 

Capitaine

Tel: 0032 2 441 53 65 (direct)

E-mail: mrmp-sales@mil.be

SDV20245036 1

### 3. Publicité - mise à disposition des documents réglant la vente

Publicité est faite par la voie de:

- La mise à disposition du présent document qui règle la vente sur le site web du Service des Ventes: www.mil.be/sales
- La mise à disposition du présent document qui règle la vente sur le site web du Service des Ventes: www.facebook.com/Sales.Defense.be.
- Une publication officielle dans le: "Bulletin des Adjudications" à consulter via le site web du public procurement: www.publicprocurement.be

#### 4. Conditions de participation – informations à fournir par les candidats acheteurs

Pro mémoire.

#### 5. Inspection du matériel à vendre par les candidats acheteurs

Le matériel pourra être inspecté pendant les heures de service après rendez-vous avec la Personne de Contact (POC).

14 lots se trouvent à:

15W
Steenweg op Haacht 138
1820 Steenokkerzeel
Brabant flamand
Belgique

Inspection du matériel: à partir du 7 octobre 2024 jusqu'au 31 octobre 2024

Annexe C doit être remplie pour le jour de la visite pour avoir accès au quartier.

#### POC:

Adjudant Fabrice BONLARON, à joindre par N° tél 0032-(0)2/442.94.55 ou N°Gsm 0032-497/25.24.98 ou par e-mail fabrice.bonlaron@mil.be

#### 6. Réception des offres

- a. Les offres respecteront scrupuleusement le canevas de l'annexe A. Remarque importante: pour être valables:
  - (1) Les données personnelles ou sociétales demandées doivent être complètement remplies;
  - (2) Les offres doivent être signées et datées.
  - (3) Les offres ne peuvent pas contenir de mentions barrées/corrigées (p.e. au fluide correcteur/Tipp-Ex) ;
  - (4) Les offres doivent être bien lisibles.
- Les prix seront exprimés en EURO. Aucune formule de révision du prix n'est autorisée.
- c. Les offres doivent être envoyées avant le 5 novembre 2024 à 12h vers le service dirigeant, la date de la poste faisant foi. Les offres resteront valables pendant au moins quatre-vingt-dix (90) jours calendrier à partir de cette date.
- d. Adresse pour le dépôt des offres: voir § 2 ci-dessus.
- e. Pour être valables, les offres doivent être:
  - soit expédiées à temps par la poste, sous pli recommandé, sous double enveloppe avec la mention <u>SDV 20245036</u> sur l'enveloppe intérieure.
  - soit délivrées à temps par porteur. Dans ce cas, il vous est demandé de prendre rendez-vous avec les responsables de la vente (voir § 2 ci-dessus).
- f. <u>Les offres reçues par fax, téléphone ou e-mail ne seront PAS prises en compte.</u>
- g. LANGUE: les offres devront être établies dans l'une des 3 langues officielles belges, c'est à dire: soit en FRANCAIS, soit en NEERLANDAIS, soit en ALLEMAND (à l'exclusion de toute autre langue). Les annexes techniques peuvent être rédigées en Anglais.
- h. Des offres conditionnelles, des prix anormaux et/ ou négatifs ne sont pas autorisées et seront considérées par l'Administration comme des offres non-conformes et non-valides.

- i. Il n'y aura pas de négociations.
- j. Les offres doivent être faites par lot séparé (comme ils sont spécifiés dans les annexes A et B du dossier de vente). Le/la candidat(e)-acheteur(euse) ne peut donc pas constituer lui/elle-même des lots pour ensuite donner 1 offre pour eux. Ceci est considéré comme une négociation et l'offre sera considérée par l'Administration comme une offre non-conforme et non-valide.

#### 7. Critère de sélection et d'attribution

- a. Le Service des Ventes se réserve le droit d'exclure un(e) candidat(e)-acheteur(euse) s'il s'avère, sur base de participations antérieures de sa part, qu'il/elle ne respecte pas ses obligations contractuelles.
- b. Le seul critère d'attribution est le prix
- c. L'offre la plus haute par lot pour le matériel présenté en vente déterminera le choix.
- d. Des négociations ne sont pas autorisées (voir également § 6.i-j ci-dessus).

#### 8. Attribution

- a. Une proposition d'attribution de la vente sera établie par le Service des Ventes.
- b. Le candidat acheteur dont l'offre par lot est la plus haute sera mis au courant de la notification de l'attribution et recevra une facture par lettre ou par mail avec confirmation de réception.
   Il devra néanmoins tenir compte du fait que l'ordonnateur compétent du Ministère de la Défense a le droit de ne pas attribuer le marché partiellement ou dans sa totalité.
- c. Le fait de ne PAS ATTRIBUER le marché ne donne droit, dans le chef des candidats acheteurs, à AUCUN DEDOMMAGEMENT.
  - Une lettre ou un mail sera envoyé aux candidats-acheteurs non retenus à titre d'information.

#### 9. Paiement

- Le paiement s'effectue en EURO.
   Les modalités de paiement sont mentionnées sur la facture.
- b. Le montant dû doit être payé en une fois dans les trente (30) jours calendrier à compter de la date d'émission de la facture.
- Lorsque le délai contractuel est dépassé, les mesures d'office décrites au § 11, sont d'application immédiate.

#### 10. Enlèvement du matériel

#### Lieu d'enlèvement: voir lieu d'inspection au § 5

- a. Après réception du paiement de la facture, l'acheteur reçoit dans les dix (10) jours calendrier un bon d'enlèvement pour le matériel acheté. Ce bon est exigé par l'Autorité Militaire locale.
- b. L'enlèvement devra être intégralement terminé endéans les quinze (15) jours calendrier, comptés à partir de la date d'émission du bon d'enlèvement. Si ce délai est dépassé, les mesures d'office décrites au § 11, sont d'application immédiate.
- c. L'acheteur doit utiliser les moyens appropriés pour l'enlèvement du matériel.
- d. Les modalités pratiques (date d'enlèvement, accès au lieu d'enlèvement, ...) sont à régler entre l'acheteur et l'Autorité Militaire locale.
- e. Les éventuelles actions de manipulation sur l'endroit d'enlèvement, le démontage, ainsi que le chargement et le transport du matériel vendu sont à charge de l'acheteur.
- f. L'acheteur est responsable de tous les dommages causés lors de l'enlèvement du matériel, soit aux agents et/ou biens de l'Administration, soit à des tiers.
- g. De même, l'acheteur est responsable du personnel auquel il confie l'enlèvement du matériel.
- h. Tout dommage est acté dans un procès-verbal établi par l'Autorité Militaire locale, qui sera signé par les deux parties. Sans contestation écrite endéans les sept (7) jours calendrier, l'Administration supposera que l'acheteur accepte le contenu du procès-verbal.
- i. L'acheteur est tenu de réparer ou de faire réparer tous les dommages qu'il occasionne.

#### 11. Mesures d'office

- a. Retard de paiement:
  - (1) En cas de défaut de paiement à la date mentionnée (voir § 9.b), l'acheteur recevra un rappel de paiement par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé. Ce rappel sera considéré comme mise en demeure.
  - (2) En cas de non-paiement endéans les 2 semaines qui suivent le rappel de paiement, la vente sera résiliée de plein droit et le matériel concerné sera remis à la disposition du Service des Ventes. Le cas échéant, l'acheteur sera redevable au Service des Ventes d'une somme équivalente à 10% du montant total du marché (avec un minimum de 50 EUR) à titre de frais administratifs. Cette décision sera notifiée à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé.

#### b. Retard d'enlèvement:

- (1) Aucun enlèvement n'a eu lieu
  - (a) À défaut d'enlèvement à la date convenue du lot attribué ou d'un ou plusieurs des lots attribués (voir § 10.b), le Service des Ventes fera parvenir à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé un rappel d'enlèvement. Ce rappel sera considéré comme mise en demeure.
  - (b) À défaut d'enlèvement du matériel concerné par le § 11.b.(1).(a) au plus tard le quinzième (15ième) jour calendrier à compter de la date d'envoi du rappel, la vente sera résiliée de plein droit et le matériel concerné sera remis à la disposition du Service des Ventes.
  - (c) Le Service des Ventes remboursera à l'acheteur la somme payée pour le lot/les lots non enlevé(s), diminué de 10% (avec un minimum de 50 EUR) à titre de frais administratifs. En cas de solde négatif, une facture supplémentaire pour ce solde restant sera envoyée à l'acheteur. Pour le paiement de ce solde, les § 9.a et b restent d'application.
  - (d) Cette décision (aussi bien la résiliation de la vente Cfr § 11.b.(1).(b), ainsi que le cas échéant - le règlement financier Cfr § 11.b.(1).(c)) sera notifiée à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé.
- (2) Enlèvement incomplet d'un lot
  - (a) À défaut d'enlèvement à la date convenue d'une partie d'un lot attribué (voir § 10.b), le Service des Ventes fera parvenir à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé un rappel d'enlèvement. Ce rappel sera considéré comme mise en demeure.
  - (b) À défaut d'enlèvement du matériel concerné par le § 11.b.(2).(a) au plus tard le quinzième (15ième) jour calendrier à compter de la date d'envoi du rappel, la vente du lot en question sera résiliée de plein droit et le matériel restant concerné sera remis à la disposition du Service des Ventes.
  - (c) Le Service des Ventes ne remboursera aucune somme à l'acheteur. Un coût supplémentaire de 50 EUR sera facturé à l'acheteur à titre de frais administratifs. Pour le paiement de cette facture, les § 9.a et b restent d'application.
  - (d) Cette décision (aussi bien la résiliation de la vente Cfr § 11.b.(2).(b), ainsi que le règlement financier Cfr § 11.b.(2).(c)) sera notifiée à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé.

#### 12. Garantie

- a. Le matériel est proposé à la vente dans l'état où il se trouve sans aucune garantie.
- b. De par sa qualification et vu la possibilité d'inspection du matériel prévu au § 5, l'acheteur est supposé connaître l'état du matériel.
- c. Le transfert de propriété a lieu à la date de réception du paiement.

SDV20245036

## 13. Litiges

Seuls les Cours et Tribunaux de BRUXELLES sont compétents en matière de litiges.

Afin d'éviter que du matériel saisi soit quand-même encore vendu, l'attention des candidats acheteurs est attirée sur le fait que lors d'une véritable saisie de biens prévus pour la vente, la vente en question sera immédiatement annulée et arrêtée, indépendamment du fait si la saisie est effectuée avant ou lors d'une vente.

03/10/2024



Signed by: Ilse Timmermans (Signature)
Ilse TIMMERMANS
Major
Directeur du Service des Ventes

# Liste des annexes

Annexe A: Formulaire de soumission (offre)

Annexe B: Description détaillée

Annexe C: Demande d'accès visiteurs

036	Soumission	Diverses machines d'atelier à Melsbroek		
Je, soussigné (Nom, Prénom, Profession):				
en mon nom propre (1): (N° national obligatoire)				
pour la firme (1): (Dénomination complète de la firme + N° TVA)				
	en mon r (N° national	(Nom, Prénom, Profession en mon nom propre (1): (N° national obligatoire) pour la firme (1):		

#### déclare:

- > avoir pris connaissance des clauses administratives applicables à la procédure de vente 20245036 et m'y conformer.
- > offrir (montants exprimés en €) pour les lots dans le tableau
- > approuver mon offre en apposant ma SIGNATURE au bas du tableau
- > maintenir ces prix valables pendant nonante (90) jours de calendrier.
- > respecter les délais de paiement et d'enlèvement prévus dans les clauses administratives de la procédure de vente SDV 20245036.

(1) Biffez la mention inutile.

		Soumission (EURO)		
Lot	Description	En chiffres	En lettres	
1	AFFUTEUSE A OUTIL / GRAVEUSE			
2	CISAILLE A LEVIER			
3	CISAILLE A LEVIER			
4	FRAISEUSE VERTICALE			
5	MACHINE A GRAVER PANTOGRAPHE			
6	MEULEUSE			
7	MEULEUSE			
8	TOUR PARALLELE			

Dossier 20245036

9	ETAU-LIMEUR			
10	FRAISEUSE VERTICALE			
11	MEULEUSE POLISSEUSE			
12	TOUR A BOIS			
13	CINTREUSE A TOLE			
14	BALAYEUSE ROTATIVE			
Fait à		,	le	2024
Signatu	ıre			

Dossier 20245036 2

1		
15 Wing / Steenokkerzeel		
SLIJPMACHINE GRAVEERSTIFT	Γ – AFFUTEUSE A OUTIL A GRAVER	
Asset N°:	100484542	
Serie nr. / N° série:	158	
Merk / Marque:	Scripta AL20	
Hoogte / Hauteur:	25 cm	
Breedte / Largeur:	35 cm	
Lengte / Longueur:	35 cm	
Gewicht / Poids:	± 5 kg	
	220V	
Bouwjaar / Année de fabrication:	1978	
Nog steeds in dienst / Toujours er	n service	
	SLIJPMACHINE GRAVEERSTIF Asset N°: Serie nr. / N° série: Merk / Marque: Hoogte / Hauteur: Breedte / Largeur: Lengte / Longueur:	



Perceel / Lot	2		
Plaats / Localisation	15 Wing / Steenokkerzeel		
Benaming /	HEFBOOM KNIPMACHINE - CIS	SAILLE A LEVIER	
Dénomination	Asset N°:	TM325773	
	Serie nr. / N° série:	CU1503	
Technische beschrijving	Merk / Marque:	VITTE GEBR	
/ Description technique	Hoogte / Hauteur:	200 cm	
	Breedte / Largeur:	90 cm	
	Lengte / Longueur:	100 cm	
	Gewicht / Poids:	± 75 kg	
	Bouwjaar / Année de fabrication:	1968	
Opmerkingen /	CAT. 1 / 2 :		
. •			
Remarques	Nog steeds in dienst / Toujours er	n service	



Perceel / Lot	3		
Plaats / Localisation	15 Wing / Steenokkerzeel		
Benaming / Dénomination	HEFBOOM KNIPMACHINE – CISAILLE A LEVIER		
	Asset N°:	100484555	
	Serie nr. / N° série:	SH0405	
Technische beschrijving /	Merk / Marque:	VITTE GEBR	
Description technique	Hoogte / Hauteur:	225 cm	
	Breedte / Largeur:	85 cm	
	Lengte / Longueur:	100 cm	
	Gewicht / Poids:	± 75 kg	
	Bouwjaar / Année de fabrication:	1978	
Opmerkingen / Remarques	CAT. 1 / 2 :		
	Nog steeds in dienst / Toujours en service		



Perceel / Lot	4		
Plaats / Localisation	15 Wing / Steenokkerzeel		
Benaming / Dénomination	FREESMACHINE VERTICAAL -FRAISEUSE VERTICALE		
	Asset N°:	100124318	
	Serie nr. / N° série:	330607	
Technische beschrijving /	Merk / Marque:	Toong Chi	
Description technique	Hoogte / Hauteur:	215 cm	
	Breedte / Largeur:	150 cm	
	Lengte / Longueur:	155 cm	
	Gewicht / Poids:	± 2000 kg	
	Motortype / Type moteur:	380V – 50Hz	
	Bouwjaar / Année de fabrication:	1998	
Opmerkingen / Remarques	CAT. 1:		
	Nog steeds in dienst / Toujours en service		



Perceel / Lot	5		
Plaats / Localisation	15 Wing / Steenokkerzeel		
Benaming / Dénomination	GRAVEERMACHINE PANTOGRAAF – MACHINE A GRAVER PANTOGRAPHE		
	Asset N°:	100484549	
	Serie nr. / N° série:	101	
Technische beschrijving / Description technique	Merk / Marque: Hoogte / Hauteur: Breedte / Largeur: Lengte / Longueur: Gewicht / Poids: Motortype / Type moteur: Bouwjaar / Année de fabrication:	LIENHARD & CO 130 cm 75 cm 110 cm ± 300 kg 220V / 380V – 50HZ 1968	
Opmerkingen / Remarques	CAT. 1 / 2 : Nog steeds in dienst / Toujours en service		



Perceel / Lot	6		
Plaats / Localisation	15 Wing / Steenokkerzeel		
Benaming / Dénomination	SLIJPMACHINE - MEULEUSE		
	Asset N°:	100484551	
	Serie nr. / N° série:	64480099160	
Technische beschrijving /	Merk / Marque:	METABO	
Description technique	Hoogte / Hauteur:	30 cm	
	Breedte / Largeur:	30 cm	
	Lengte / Longueur:	55 cm	
	Gewicht / Poids:	+/- 10 kg	
	Motortype / Type moteur:	220V / 380 V - 50 Hz	
	Bouwjaar / Année de fabrication:	1985	
Opmerkingen / Remarques	CAT. 1:		
Opinici Kingen / Itemarques	_	o convice	
	Nog steeds in dienst / Toujours er	1 Service	



Perceel / Lot	7		
Plaats / Localisation	15 Wing / Steenokkerzeel		
Benaming / Dénomination	SLIJPMACHINE - MEULEUSE		
	Asset N°:	100484552.	
	Serie nr. / N° série:	71109265160	
Technische beschrijving /	Merk / Marque:	METABO	
Description technique	Hoogte / Hauteur:	30 cm	
	Breedte / Largeur:	30 cm	
	Lengte / Longueur: .	55 cm	
	Gewicht / Poids:	± 10 kg	
	Motortype / Type moteur:	220V / 380 V – 50Hz	
	Bouwjaar / Année de fabrication:	1985	
Opmerkingen / Remarques	CAT. 1:		
	Nog steeds in dienst / Toujours er	n service	



Perceel / Lot	8		
Plaats / Localisation	15 Wing / Steenokkerzeel		
Benaming / Dénomination	DRAAIBANK CENTER – TOUR F	PARALLELE	
	Asset N°:	100348922	
	Serie nr. / N° série:	95/1526	
Technische beschrijving /	Merk / Marque:	VDF	
Description technique	Hoogte / Hauteur:	155 cm	
	Breedte / Largeur:	100 cm	
	Lengte / Longueur:	300 cm	
	Gewicht / Poids:	± 2500 kg	
	Motortype / Type moteur:	380 V – 50Hz	
	Bouwjaar / Année de fabrication:	1970	
Opmerkingen / Remarques			
	Nog steeds in dienst / Toujours er	n service	



Perceel / Lot	9	
Plaats / Localisation	15 Wing / Steenokkerzeel	
Benaming / Dénomination	SCHAAFBANK – ETAU-LIMEUR	
	Asset N°:	100484543
	Serie nr. / N° série:	L-350
Technische beschrijving /	Merk / Marque:	CMZ machinery group SA
Description technique	Hoogte / Hauteur:	130 cm
	Breedte / Largeur:	85 cm
	Lengte / Longueur:	140 cm
	Gewicht / Poids:	600 kg
	Motortype / Type moteur:	380 V – 50Hz
	Bouwjaar / Année de fabrication:	1990
Opmerkingen / Remarques	CAT. 1/2:	
	Nog steeds in dienst / Toujours er	n service



Perceel / Lot	10	
Plaats / Localisation	15 Wing / Steenokkerzeel	
Benaming / Dénomination	FREESMACHINE VERTICAAL – FRAISEUSE VERTICALE	
	Asset N°:	100348923
	Serie nr. / N° série:	15838
Technische beschrijving /	Merk / Marque:	FEXAC UP
Description technique	Hoogte / Hauteur:	170 cm
	Breedte / Largeur:	140 cm
	Lengte / Longueur:	155 cm
	Gewicht / Poids:	1450 kg
	Motortype / Type moteur:	380 V – 50Hz
	Bouwjaar / Année de fabrication:	1976
Opmerkingen / Remarques	CAT. 2/3:	
	Probleem met de versnellingsdoo avances mais fonctionnelle Oververhitting van de werkkop / S	s maar functioneel / Problème boîte des Surchauffe de la tête de travail



Perceel / Lot	11	
Plaats / Localisation	15 Wing / Steenokkerzeel	
Benaming / Dénomination	SLIJP & POLIJSTMACHINE – MEULEUSE POLISSEUSE	
	Asset N°:	TM324512
	Serie nr. / N° série:	271438
Technische beschrijving / Description technique	Merk / Marque: Hoogte / Hauteur: Breedte / Largeur: Lengte / Longueur: Gewicht / Poids: Motortype / Type moteur: Bouwjaar / Année de fabrication:	Cincinnati electrical tool 115 cm 60 cm 95 cm 110 kg 220/380 V – 50Hz 1965
Opmerkingen / Remarques	CAT. 2:	



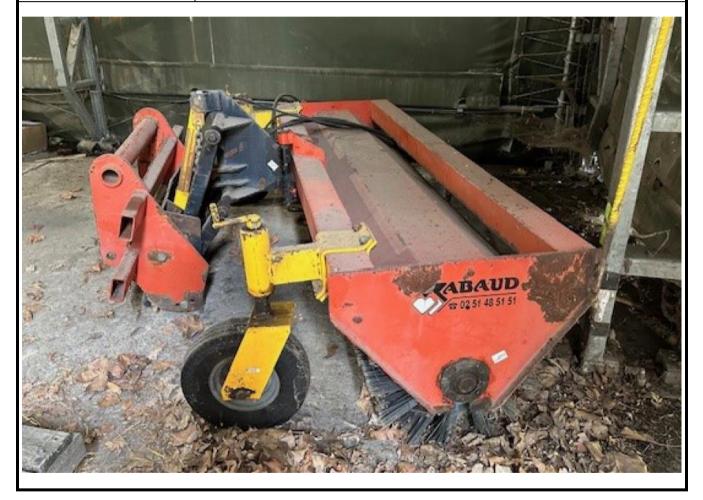
Perceel / Lot	12	
Plaats / Localisation	15 Wing / Steenokkerzeel	
Benaming / Dénomination	DRAAIBANK HOUT – TOUR A BOIS	
	Asset N°:	100398016
	Serie nr. / N° série:	98/1526
Technische beschrijving /	Merk / Marque:	CENTAURO TM1200
Description technique	Hoogte / Hauteur:	145 cm
	Breedte / Largeur:	90 cm
	Lengte / Longueur:	210 cm
	Gewicht / Poids:	± 1000 kg
	Motortype / Type moteur:	380 V – 50Hz
	Bouwjaar / Année de fabrication:	1998
Opmerkingen / Remarques	CAT. 3 : Elektrisch probleem / Problème é	lectrique



Perceel / Lot	13	
Plaats / Localisation	15 Wing / Steenokkerzeel	
Benaming / Dénomination	CINTREUSE A TOLE	
	Asset N°:	
	Serie nr. / N° série:	
Technische beschrijving /	Merk / Marque:	NC
Description technique	Hoogte / Hauteur:	165 cm
	Breedte / Largeur:	60 cm
	Lengte / Longueur:	265 cm
	Gewicht / Poids:	900 kg
	Motortype / Type moteur:	380 V – 50Hz
	Bouwjaar / Année de fabrication:	NC
Opmerkingen / Remarques	CAT. 3:	
	Elektrisch probleem / Problème él	lectrique



Perceel / Lot	14	
Plaats / Localisation	15 Wing / Steenokkerzeel	
Benaming / Dénomination	ROTERENDE BORSTEL / BROSSE ROTATIVE	
	Asset N°:	SN100362882
	Serie nr. / N° série:	UNK
Technische beschrijving / Description technique	Merk / Marque: Hoogte / Hauteur: Breedte / Largeur:	RABAUD / SUPER CHAMPION 1M150 2M50
	Lengte / Longueur: Gewicht / Poids:	+- 2M +- 355 KG
	Bouwjaar / Année de fabrication:	2005
Opmerkingen / Remarques	CAT. 4 :	



# \*HET VOOR VERKOOP VOORGESTELDE MATERIEEL KAN TOT DE VOLGENDE CATEGORIËN (ALS NIET BINDENDE INFORMATIE GEGEVEN) BEHOREN:

CATEGORIE 1: ONMIDDELLIJK BRUIKBAAR

CATEGORIE 2: KLEINE HERSTELLINGEN OF VERVANGINGEN NOODZAKELIJK CATEGORIE 3: GROTE HERSTELLINGEN OF VERVANGINGEN NOODZAKELIJK CATEGORIE 4: ENKEL GESCHIKT VOOR RECUPERATIE WISSELSTUKKEN

# \*LE MATERIEL PROPOSE A LA VENTE PEUT ETRE DE CATEGORIE 1, 2, 3 OU 4 (DONNE A TITRE INDICATIF SANS ENGAGEMENT) C'EST-A-DIRE :

CATEGORIE 1: DIRECTEMENT UTILISABLE

CATEGORIE 2: PETITES REPARATIONS OU PETITS REMPLACEMENTS SONT NECESSAIRES

CATEGORIE 3: REPARATIONS IMPORTANTES OU D'IMPORTANTS REMPLACEMENTS SONT NECESSAIRES CATEGORIE 4: LE MATÉRIEL NE PEUT SERVIR QUE POUR LA RÉCUPÉRATION DE PIÈCES DE RECHANGE

	Visitor 1		Visitor 2
Mil Or Civilian		Mil Or Civilian	
Rank		Rank	
Name		Name	
Firstname		Firstname	
Unit or Company		Unit or Company	
Nationality		Nationality	
Pasport n°		Pasport n°	
Rijkregisternr, Passportnr,> Burger (	of buitenlandse militaire (N/A for B Mil)> Civil ou militaire étranger (N/A for B Mil)		rger of buitenlandse militaire (N/A for B Mil) port,> Civil ou militaire étranger (N/A for B Mil)
The de registre national, in de passeport,	> con ou mineure entringer (vy/viol b min)	in de registre national, in de passe	port, in a civil ou minutaire estanger (14/7/16) a miny
Vehicule + Vehicule N°		Vehicule + Vehicule N°	
			<b>'</b>
	Visitor 3		Visitor 4
Mil Or Civilian		Mil Or Civilian	
Rank		Rank	
Name		Name	
Firstname		Firstname	
Unit or Company		Unit or Company	
Nationality		Nationality	
Pasport n°		Pasport n°	
Rijkregisternr, Passportnr,> Burger of Nr de registre national, nr de passeport,	of buitenlandse militaire (N/A for B Mil)> Civil ou militaire étranger (N/A for B Mil)		rger of buitenlandse militaire (N/A for B Mil) port,> Civil ou militaire étranger (N/A for B Mil)
-			
Vehicule + Vehicule N°		Vehicule + Vehicule N°	
			•
	Visitor 5		Visitor 6
Mil Or Civilian		Mil Or Civilian	
Rank		Rank	
Name		Name	

Firstname

Nationality

Pasport n°

Vehicule + Vehicule N°

Rijkregisternr, Passportnr, ... --> Burger of buitenlandse militaire (N/A for B Mil)

Nr de registre national, nr de passeport,...--> Civil ou militaire étranger (N/A for B Mil)

Unit or Company

Firstname

Nationality

Pasport n°

Vehicule + Vehicule N°

Rijkregisternr, Passportnr, ... --> Burger of buitenlandse militaire (N/A for B Mil)

Nr de registre national, nr de passeport,...--> Civil ou militaire étranger (N/A for B Mil)

Unit or Company

	Visitor 7	
Mil Or Civilian		Mil Or Civilian
Rank		Rank
Name		Name
Firstname		Firstname
Unit or Company		Unit or Company
Nationality		Nationality
Pasport n°		Pasport n°
	of buitenlandse militaire (N/A for B Mil) t,> Civil ou militaire étranger (N/A for B Mil)	Rijkregisternr, Passportnr, Nr de registre national, nr de
Vehicule + Vehicule N°		Vehicule + Vehicule
	Visitor 9	

Visitor 9	
Mil Or Civilian	
Rank	
Name	
Firstname	
Unit or Company	
Nationality	
Pasport n°	
	of buitenlandse militaire (N/A for B Mil) ,> Civil ou militaire étranger (N/A for B Mil)
Vehicule + Vehicule N°	

Visitor 11	
Mil Or Civilian	
Rank	
Name	
Firstname	
Unit or Company	
Nationality	
Pasport n°	
Rijkregisternr, Passportnr,> Burger o Nr de registre national, nr de passeport,	of buitenlandse militaire (N/A for B Mil) > Civil ou militaire étranger (N/A for B Mil)
Vehicule + Vehicule N°	

Visitor 8	
Mil Or Civilian	
Rank	
Name	
Firstname	
Unit or Company	
Nationality	
Pasport n°	
	r of buitenlandse militaire (N/A for B Mil) t,> Civil ou militaire étranger (N/A for B Mil)
Vehicule + Vehicule N°	

Visitor 10	
Mil Or Civilian	
Rank	
Name	
Firstname	
Unit or Company	
Nationality	
Pasport n°	
	of buitenlandse militaire (N/A for B Mil) ,> Civil ou militaire étranger (N/A for B Mil)
Vehicule + Vehicule N°	

Visitor 12	
Mil Or Civilian	
Rank	
Name	
Firstname	
Unit or Company	
Nationality	
Pasport n°	
Rijkregisternr, Passportnr,> Burger Nr de registre national, nr de passeport	of buitenlandse militaire (N/A for B Mil)> Civil ou militaire étranger (N/A for B Mil)
Vehicule + Vehicule N°	

Civilian Military